

Lutte de classe

Le gouvernement veut instituer un climat de suspicion généralisé et la délation

La ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie accompagnée de la ministre de l'injustice Rachida Dati a officialisé, le 6 juillet à Melun le projet de commissariat virtuel qui a été inscrit dans la future loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (Lopsi) et devrait être examinée par le Parlement en octobre 2007 avant d'entrer en service dès 2008.

De quoi s'agit-il et dans quel but ?

Concernant son objectif, Rachida Dati n'a pas caché qu'elle souhaitait "*mettre en place les moyens les plus modernes pour en faciliter l'accès et pour aboutir à la manifestation de la vérité (...). Pour les infractions qui de manière quotidienne alimentent l'insécurité, un commissariat virtuel pourra enregistrer les dépositions des victimes*" ou présumés victimes.

Traduisons simplement, il s'agit ouvertement d'encourager ouvertement la délation au niveau national devant l'impossibilité du gouvernement de placer une caméra de surveillance à chaque coin de rue (dans un bref délai), de chaque parking ou entrée d'immeuble, et un flic derrière chaque individu pour faire reculer la violence et la délinquance notamment dont il est lui-même responsable, elles appellent chaque citoyen à communiquer à la police tous les faits et gestes contraires à la loi en vigueur dont il aurait été témoin sous couvert d'anonymat, puisque n'importe qui peut créer en quelques minutes une adresse électronique anonyme.

Il s'agit d'instaurer un système d'auto surveillance permanent régie par la population elle-même tendant à pourrir un peu plus les relations sociales et de voisinages qui se sont déjà fortement dégradées ces dernières années.

Je me demande si elles ne se sont pas inspirées de l'inscription qui figure sur le mur extérieur d'un commissariat de police de la rue Bussy, une des rues principale de Pondichéry (Inde du Sud), où l'on peut lire en anglais et en tamoul : dans chaque citoyen sommeille un policier, et chaque policier en uniforme est un citoyen. Sans doute un des glorieux héritages de la colonisation britannique !

Par ailleurs, ce système de commissariat virtuel via Internet est déjà en place en Italie depuis le début de l'année 2006, mais aussi en Belgique ou en Espagne depuis peu, et s'il n'existe pas encore en Grande-Bretagne, c'est peut-être parce que Blair a déjà quadrillé le pays de caméras de surveillance, une pour quinze habitants, comme dirait l'autre : peut guère faire mieux !

Dans la pratique cela se traduira ainsi : le délateur se connectera sur le site du commissariat virtuel afin d'indiquer une "*première évaluation des faits*", lieux, date, heure, dommages ou dégâts éventuels, mais également tous les détails utiles pour l'enquête, par exemple de façon tout à fait anodine mais non désintéressée, le nom de la personne qui aurait commis ces faits.

Le journal *Le Monde*, favorable à cette loi, mettait l'accent sur l'avantage "*évident*" de cette "*cyberplainte*" qui permettra d'assurer une plus grande discrétion pour les victimes, qui n'auront pas à se déplacer.

Pour ma part, je mettrai l'accent sur les dangers et les dérives inévitables qu'entraînera un tel système.

Des personnes aigries, frustrées en permanence, mal dans leurs peaux, dépressives, hystériques ou paranoïaques, atteintes de phobies diverses, partisans de l'autodéfense, victimes des carences de la justice, animées par une jalousie insatiable ou un esprit de revanche maladif et aveugle, ce ne sont pas les motifs qui manquent, ou qui, seules s'emmerdent tout simplement, cela ne manquent pas non

plus de nos jours, ces personnes instrumentalisées à leur insu par le gouvernement pourront ainsi satisfaire leur soif de justice en jouant aux justiciers.

La participation de millions de personnes aux Ong et associations à caractère humanitaire n'a-t-elle pas déjà pour fonction de tenter de pallier aux insuffisances du capitalisme... au lieu de le combattre ? En participant à cette initiative du flic-président Sarkozy, ils auront l'impression de faire oeuvre utile en aidant la police et la justice sans s'apercevoir que se sont les libertés individuelles de chacun qui sont remis en cause.

Pour assurer sa survie et combattre les dérives qu'il a lui-même engendrées, le capitalisme n'a pas d'autres solutions que de rendre la vie de plus en plus insupportable à la population en tentant de l'associer et de l'entraîner dans sa propre déchéance. Cette initiative pourrait très bien s'intégrer dans un modèle de démocratie participative telle que la conçoit ceux qui entendent "humaniser" le capitalisme ou tout simplement assurer sa survie.

Ce projet de loi n'intervient pas à n'importe quel moment, il s'inscrit naturellement dans la continuité de la liquidation des droits collectifs et la formation du gouvernement d'union nationale UMP-UDF-PS, afin de détruire tous les liens sociaux qui existent encore au sein du prolétariat, de le diviser encore plus, pour mieux l'atomiser et le rendre plus facilement taillable et corvéable à merci, car c'est bien là son objectif final, la politique est toujours au service de l'économie.

Un État bourgeois qui s'appuie sur la délation et la surveillance de la population pour continuer à exister, se transforme progressivement en un État policier.

La justice dont le rôle et la place sont définis dans la constitution de la Ve République, constitue une institution à part entière, un des piliers de l'État bourgeois. Dès lors, on peut analyser la participation (quasi certaine) de Jack Lang à une commission mise en place par Sarkozy consacrée aux institutions comme un soutien inconditionnel aux projets de lois liberticides mis en avant par le gouvernement Sarkozy-Fillon.

Chaque militant aura pris conscience de la portée et de la gravité de ce projet à caractère policier et liberticide.

Il est de notre devoir de dénoncer ce projet, de le combattre en unissant nos forces au nom de la défense des libertés individuelles.

Quel parti, organisation ou groupe se réclamant de la classe ouvrière, osera le contester et ne mettra pas tout en oeuvre pour obtenir l'abandon ou le retrait de ce projet ultra réactionnaire?

Voilà matière à constituer un front unique de tous les partis, organisations, groupes anticapitalistes, trotskystes, communistes, anarchistes, etc. Quelle formation politique prendra l'initiative de s'adresser à toutes les composantes du mouvement ouvrier pour engager cette campagne ?

S'agissant des militants révolutionnaires oeuvrant à la construction du parti, je pense avoir fourni la trame qui permettra de faire la liaison entre l'annonce de ce projet de loi et la nécessité pour les représentants du capitalisme de tout faire pour empêcher que le prolétariat se regroupe et s'organise, afin de l'exploiter sans limite et de l'empêcher de poser la question du pouvoir politique.

(source : *Le Monde* 10.07)